

ATTESTATION DE DEPOT EN CAPITAL
SOCIETE EN FORMATION

Je soussigné(e), Monsieur RENE SANTENAC agissant en qualité de Directeur d'Agence, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, de :

Caisse d'Epargne CEPAC, Banque coopérative régie par les art. L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.100.000.000 euros - Siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille - Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 - Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur Immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds effets ou valeurs" n° CPI 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC - 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 la Défense Cedex.

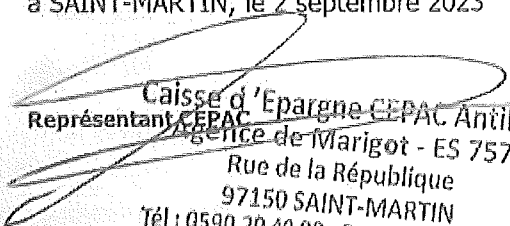
Certifie par la présente que la somme de 500,00 €, représentant le capital libéré¹ de la société 5 STARS REPAIR, au capital de 500,00 €, dont le siège social est à :

12 RUE EAGLE RAY SANDY GROUND 97150 SAINT-MARTIN,

- a été déposée dans nos livres le 02/09/2023
- et que la liste des souscripteurs ainsi que leurs apports respectifs lui a été communiquée².
 - Laquelle liste est annexée aux présentes

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

à SAINT-MARTIN, le 2 septembre 2023


Caisse d'Epargne CEPAC Antilles
Représentant CEPAC
Agence de Marigot - ES 757
Rue de la République
97150 SAINT-MARTIN
Tél : 0590 29 49 08 - Fax : 0590 29 49 01

¹ Pour les S.A. du quart au minimum du capital, soit 9 250 EUR ou du pourcentage prévu s'il est supérieur

² Pour les S.A. uniquement

